



## Comité Social d'Administration Local du 13 novembre 2023 En Formation Spécialisée

Ce Comité Social d'Administration local s'est tenu dans les locaux la DDFiP du Pas-de-Calais. Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé à 18 h 00. La présidence était assurée par M. Claude Girault, Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le secrétariat par Mme Hélène Snauwaert, et le secrétariat-adjoint par Mme Catherine Verdaux de Solidaires DDFiP 62.



**Point 1 :** Élection du secrétaire de la Formation Spécialisée

**Point 2 :** Présentation du règlement intérieur

**Point 3 :** Approbation des Procès-verbaux du 31 mars et 30 juin 2023

**Point 4 :** Point sur la réunion du groupe de travail du 10 octobre 2023

**Point 5 :** Propositions d'utilisation du solde des crédits 2023

**Point 6 :** Rapport annuel 2022 des Médecins du Travail

**Point 7 :** Rapport d'enquête sur la Sécurisation des missions de contrôle fiscal externe

**Point 8 :** Signalement du 02/08/23 sur le registre droit d'alerte

**Point 9 :** Sécurité des agents et bâtiments dans le cadre de vigipirate

**Point 10 :** Travaux immobiliers en cours et projets à venir

**Point 11 :** Questions diverses.



**Organisations Syndicales participant à ce C S A L**

**Vos représentant(e)s CFTC DDFiP 62 en Comité Social d'Administration Local:**

- Frédérique Monchy, Titulaire, S I P de Lens
- Yann Plouviez, suppléant, P N C D de Béthune
- Sébastien Duhamel, Expert, P C E d'Arras



## Point 1 : Élection du secrétaire de la Formation Spécialisée ...

Cette élection est reportée à la prochaine réunion de l'instance lorsque le règlement intérieur aura été adopté.



## Point 2 : Présentation du règlement intérieur ...

La direction nous a informé que la mise en place des CSA au 1er janvier 2023 s'accompagne de l'adoption de nouveaux règlements intérieurs venant définir les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance. Certaines évolutions ont été définies par la direction.

Seules les questions inscrites à l'ordre du jour ou ayant un lien avec celui-ci peuvent faire l'objet de délibérations. En fin de séance, des questions diverses non inscrites à l'ordre du jour peuvent être évoquées.

A l'issue du comité un procès-verbal est établi. Il comprend un compte rendu des débats, lequel comporte, a minima, une présentation succincte des points à l'ordre du jour. Pour chaque point inscrit à l'ordre du jour qui aurait fait l'objet d'un vote, ce document indique le résultat et le vote de chacune des organisations syndicales représentées au sein du comité ou de la formation spécialisée.

### Dispositions spécifiques à la Formation spécialisée :

Le secrétaire administratif de la FS établit le procès-verbal de la réunion. Le procès-verbal est signé par le président de la FS et contresigné par le secrétaire de la FS. Il est ensuite adressé dans le délai d'un mois à chacun des représentants des personnels et de l'administration. Son approbation est inscrite à l'ordre du jour de la séance suivante.

Ce RI sera soumis au vote le 21 novembre prochain. Il n'est malheureusement que la déclinaison des RI ministériels et de réseau. CFTC 62 déplore qu'il faille encore attendre qu'une circulaire et un guide soient élaborés. Ce RI aurait dû se suffire à lui-même. Nous reviendrons donc sur ce sujet qui nous permettra ( ou pas ) de mieux vous défendre.

Le règlement Intérieur est consultable en format Pdf sur la page d'accueil du Compte rendu.



## Point 3 : Approbation des Procès-verbaux du 31 mars et 30 juin 2023

Les procès verbaux de la direction concernant les CSAL en formations spécialisée des 31 mars et 30 juin 2023 n'appelant aucune modification de la part des organisations syndicales présentes, ils ont donc été approuvés.



## **Point 4 : Point sur la réunion du groupe de travail du 10 octobre 2023 ...**

**Cette réunion a été consacrée à l'étude de 5 points différents figurant ci-dessous :**

### **1° Registres santé sécurité au travail :**

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

### **2° Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail :**

Centre des Finances Publiques d'Hénin-Beaumont : Tous les problèmes ont été solutionnés. Pour ce qui concerne l'amiante, la prochaine vérification, relative à l'état de conservation des matériaux amiantés, est programmée en novembre 2023.

Lens CH : Tous les problèmes ont été solutionnés, à l'exception de la recommandation concernant les bureaux rectangulaires.

Paierie Départementale : Tous les problèmes ont été solutionnés, à l'exception de l'espace « végétalisé » pour lequel il convient de retirer la terre et les végétaux.

### **3° Déclarations d'accidents du travail :**

Il y a eu 4 nouvelles déclarations d'accident du travail dont deux ont nécessité un arrêt de travail. L'attention a été attirée sur la situation des agents de service qui portent des charges et pour lesquels des accidents de travail réguliers sont constatés.

### **4° Fiches de signalement :**

Il y a 9 nouvelles fiches de signalement :

4 signalements externes font état d'insultes, de propos agressifs, voire de menaces de mort. Un courrier de rappel à l'ordre a été adressé à l'utilisateur dans 2 cas. Une main courante a été déposée par un agent suite à la menace de mort.

2 signalements externes font état de menaces de suicide de l'utilisateur. Le contrôle de l'entreprise a été réorganisé en conséquence pour un cas inquiétant et l'agent, en état d'anxiété, a été orienté vers la plateforme téléphonique.

3 signalements internes : des rendez-vous avec la psychologue et le médecin du travail ont été pris.

Une nouvelle mouture de cette fiche de signalement devrait voir le jour début 2024, il sera alors fait le point sur la pertinence de l'anonymisation dans le cadre de l'instance.

### **5° Bilan des exercices incendie :**

Des travaux ont été effectués et les consignes ont été rappelées lorsque cela s'avérait nécessaire. Une nouvelle relance a été adressée aux gestionnaires de site qui n'ont pas rempli leurs obligations.

Pour ce qui est du Centre de Contact de Lens l'organisme de formation AFSI sera contacté afin d'effectuer une analyse relative à la sécurité incendie du bâtiment. Une évacuation en temps réel sera également demandée.

## A noter :

- un rappel sera effectué pour l'application des consignes lors de ces exercices ainsi que dans le cadre du plan Vigipirate.
- Pour le CC de Lens, suite à analyse par un professionnel, un protocole sera mis en place avec réalisation d'exercices pour prendre en compte la particularité du service implanté avec d'autres occupants de l'immeuble.



## Point 5 : Propositions d'utilisation du solde des crédits 2023 ...

Enveloppe Locale 2023	Budget local	Solde	Taux d'engagement	Taux de paiement
Budget théorique	155.685,00 €			
A E Déléguée 2022	141.673,00 €			
Dotation complémentaire	10.601,00 €	24.219,41 €	69,27 %	20,90 %
Restitution S G	716,02 €			
Total enveloppe locale	152.990,02 €			

Ce budget a été porté à 152 990 € par une dotation complémentaire de 10 601 € ( réaffectation de crédits non utilisés d'autres directions) et une restitution de 716 € ( remboursement autre direction sur une action de formation ). Il reste souhaitable que l'ensemble des crédits soient utilisés pour l'amélioration de nos conditions de travail.



## Point 6 : Rapport annuel 2022 des Médecins du Travail ...

**Concernant la médecine de prévention dans notre département, il y a deux lieux de consultations, soit Arras et Boulogne sur Mer. L'équipe est constituée de 3 médecins et d'une infirmière.**

Effectif total des agents : 1 394

Effectif d'agents exposés à un risque professionnel: 204

Effectif annuel d'agents recensés par les directions en surveillance médicale quinquennale : 225

Au total, 649 visites médicales auront été réalisées en 2022.

Conformément à la législation, seul le Médecin du Travail peut faire des préconisations en matière d'aménagement de poste ou de conditions d'exercice On distingue :

Les aménagements fonctionnels ( conditions d'exercice et rythme de travail)

Les aménagements matériels

Les changements d'affectation

Les prestations de la mission handicap

Il y a eu la mise en place d'une cellule psychologique suite au décès violent sur poste d'un agent d'Arras. Les psychologues du travail d'Arras et de Boulogne sur Mer ont été sollicités ainsi que France Victime. Les médecins et l'infirmière se sont rendues sur différents sites afin de rencontrer les agents .

Au cours de l'année 2022, certaines situations évoquées sont en rapport avec des souffrances physiques et psychologiques. Les agents évoquent des vécus de stress importants pouvant aller jusqu'à des situations de blocage total, ou d'avenir sans issue. La fatigue, l'épuisement physique et psychologique, les perturbations de l'alimentation, du sommeil, des relations sociales sont exprimées.

Il faut noter que les administrations sollicitent peu le service de médecine de prévention pour avis, visite de site, etc...

Dans son rapport, la Médecine du Travail estime que le télétravail rapidement instauré dans les services avec l'épidémie de covid-19 nécessite de repenser les espaces de travail pour redonner envie de venir en présentiel et pour permettre aux liens entre agents parfois distendus avec le télétravail de se tisser à nouveau.

**Pour conclure, le rapport précise que l'année 2022 fut consacrée a la gestion de la pandémie Covid ainsi que des agents vulnérables. Une reprise des visites périodiques et des visites de site est amorcée et il y aura une surveillance particulière des effets du NRP sur les agents dans les prochaines années .**

Après espérons le notre météo , l'avenir pourrait enfin s'éclaircir pour notre médecine du travail avec l'arrivée d'un médecin sur le secteur d'Arras.... Sans trop se réjouir dans l'attente de cette annonce, CFTC 62 rappelle que notre département se doit d'être pourvu d'un nombre suffisant de médecins pour à minima répondre présent face au mal-être de nos collègues et pouvoir reprogrammer des visites médicales dans de bonnes conditions



## **Point 7 : Rapport d'enquête sur la Sécurisation des missions de contrôle fiscal externe ...**

La Direction nous rappelle que dans le contexte de l'assassinat de Ludovic Montuelle et de la séquestration d'Hélène Poulain, un CHSCT exceptionnel s'était tenu le 22 novembre 2022. Ses membres avaient décidé de réaliser une enquête afin de définir des actions visant à l'amélioration de la sécurité des agents dans le cadre des opérations de Contrôle Fiscal Externe (CFE). Ainsi, une délégation de 7 membres a été désignée.

Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire en ligne adressé aux 89 agents des BDV, BCR, PCE et de la division du Contrôle Fiscal de la DDFiP 62. La Direction nous a fourni l'ensemble des réponses qu'elle a données suite à ce questionnaire adressé aux agents concernés.

Un message du ministre délégué chargé des comptes publics en date du 31 mars 2023 annonce les mesures concrètes issues de ces réflexions.. Au niveau local, sans attendre les conclusions de ces travaux, des dispositions ont été prises pour sécuriser les vérificateurs et plus largement tous les agents en contact avec le public. C'est ainsi



que l'accueil du public sera désormais assuré exclusivement dans les rez-de-chaussée des centres des finances publiques, l'accès aux étages et aux zones arrière situées en rez-de-chaussée étant sécurisé.

S'agissant des vérificateurs, la consigne a été donnée que pour les entreprises individuelles le vérificateur propose systématiquement au contribuable que la vérification se déroule dans un tiers lieu (locaux du cabinet comptable, locaux de l'administration...), avec son accord exprès.

Plus aucun comportement menaçant et a fortiori violent ne sera toléré de la part des usagers. Les agents ont été invités à rédiger systématiquement des fiches de signalement sur la base desquelles seront réalisées des dépôts de plainte ou des saisines du Procureur de la République au titre de l'article 40 du code pénal. En outre, les agents en contact avec le public seront incités à suivre une formation pour savoir « faire face aux incivilités des usagers ». Les bonnes pratiques et les consignes de prudence seront périodiquement rappelées par les encadrants.

En cas de nouvel évènement traumatique, il serait mise en place une cellule de crise présidée par le chef du pôle Etat, stratégie et ressource et associant le chef du SRHD, la correspondante sociale, une assistante sociale, un médecin de prévention et le chef de la division métier concernée.

L'encart prévu sera alimenté par les prochaines mesures mises en place afin que l'information soit accessible à tous. Vous pouvez retrouver ces éléments sur Ulysse- fiscalité- CF- sécurité des agents.

CFTC 62 note que l'application de certaines mesures n'est toujours pas effective, ( Modification de l'art L 13 sur le lieu de contrôle , même si localement les consignes sont orientées en ce sens – assouplissement de l'anonymisation ). La sécurité de nos collègues demeurent notre priorité.



## Point 8 : Signalement du 02/08/23

### sur le registre droit d'alerte ...

Solidaires Finances Publiques 62 a alerté la Direction Générale sur la situation des SIP, du centre de contact de Lens et sur le service foncier. Ils rappellent que les services doivent faire face à un flux d'usagers très important et agressif suite à la menace d'amende. Les agents sont débordés et épuisés. Solidaires a des témoignages d'agents et agentes en larmes, qui craquent devant les contribuables car ils ne savent plus comment faire pour répondre à leurs questions et interrogations.

Solidaires tient également à alerter sur le SIP d'Arras, où deux collègues de la cellule d'accueil sont en arrêt-maladie. Le standard disjoncte régulièrement et le message d'absence donne de fausses informations. Les rendez-vous ne peuvent être pris l'après-midi alors que l'affichage sur le panneau à l'entrée annonce cette possibilité. Les agents sont de plus régulièrement dénigrés lors qu'ils exposent leur fatigue morale.

**Notre direction a rappelé que l'accueil était l'affaire de tous, en y apportant sa compétence. La réflexion à venir sur l'implication globale des intervenants s'inscrira dans « l'orientation du SIP de demain ». Devenons marteler que cette évolution GMBI n'a pas été suffisamment réfléchie, construite et accompagnée par des outils adaptés. Une fois de plus, les agents subissent les réformes prématurées, non abouties et sont directement confrontés à des usagers « ravis »...Surf evaloc..que du bonheur !!!**



## Point 9 : Sécurité des agents et bâtiments dans le cadre de Vigipirate ...

Suite à l'attaque à caractère terroriste du 13 octobre dernier et la réactivation du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat » les services accueillant du public font l'objet d'une attention particulière, notamment au travers de la mise en place des mesures de sécurisation bâtementaire. Pour les sites de la DDFIP du Pas-de-Calais, le relèvement du niveau de vigilance vigipirate ne bouleverse pas les habitudes des agents mais nécessite le respect strict des consignes de sûreté en matière d'accueil.

### 1° : rappel des consignes aux gestionnaires de site.

- Mise en place de la signalétique Urgence Attentat sur les sites.
- Condamnation des sanitaires.
- Fermeture des box d'accueil non utilisés.
- Vigilance de tous sur les sacs, colis, paquets isolés.
- Limiter l'accueil du public à la zone d'accueil (RDC°).
- Fermeture des portes et portails inutilisés. Vérification des fermetures le soir.
- Fermeture des volets le soir.
- Retrait des poubelles.
- Rappel des consignes en matière de contrôle d'accès note du 21 février 2022 : en finir avec l'accès de nos centres en libre service.

### 2° : rappel du guide des bonnes pratiques à destination des agents :

Ce guide comporte de nombreux points importants, tels Comment se préparer ? Comment réagir en cas d'attaque ? Caractériser l'attaque... Déterminer les réactions... Cas particulier de l'attaque à l'arme blanche .Cas particulier du risque explosif. Cas particulier d'un objet suspect. Cas particulier de l'alerte à la bombe...

### 3° : Réunion des gestionnaires de site et adjoints :

Il y a eu synthèse des échanges sur les inquiétudes exprimées depuis le 13 octobre, des réponses ont été apportées au fil de l'eau par le délégué sûreté, et aussi, distribution de la mallette de crise. adaptation des exercices incendies, présentation des exercices attentat et présentation du nouveau dispositif de bouton d'alerte (en cours de déploiement)

### 4° : Présentation de la note des fondamentaux de sûreté pour les cadres :

Cela concerne le listing de toutes consignes existantes en matière de sûreté et un focus spécial pour les comptables des caisses résiduelles.

### 5° : Des actions au quotidien :

Tels le suivi des tests alarme, le suivi du marché de matériel alarme et les boutons alerte.

CFTC DDFIP 62 s'associe pleinement aux rappels en matière de sécurité. Nos progrès, notre vigilance doivent se poursuivre.



## Point 10 : Travaux immobiliers

en cours et projets à venir ...

### Travaux immobiliers en cours :

#### ● SDIF Arras Montuelle :

3 lots sont actuellement en cours (sol, menuiserie et électricité) pour un budget de 350 000 €

Il est prévu :

- plan de prévention réalisé le 26/10
- début des travaux 06/11
- phase 1 : dépose de toutes les cloisons et création du nouvel espace de documentation
- phase 2 : pose des nouveaux revêtements de sol
- phase 3 : pose des cloisons et dalles acoustiques de plafond.

Tout au long des travaux, des interventions seront nécessaires pour le lot électricité. La fin des travaux et l'installation du nouveau mobilier sont prévues pour fin janvier 2024 au plus tard

#### ● TOIP :

En matière de téléphonie sur IP (TOIP), les sites du CFP de Béthune, Lillers, Bruay, Saint Pol, du PNCD et du CC de Lens sont équipés. Jusqu'à fin 2023, des travaux de mises aux normes des câblages devront être réalisés sur Boulogne, Lens, Saint Omer afin de préparer les bascules début 2024.

### Travaux immobiliers à venir :

#### ● PNCD :

Le bureau SPIB2C a fait réaliser deux propositions de plans pour l'arrivée du PNCD au CFP de Béthune. L'objectif est de pouvoir installer le PNCD au 4ème trimestre 2024. Le SIP, le SIE et le SPFE seront impactés.

#### ● Impacts immobiliers du plan de transition écologique :

Il existe plusieurs projets. la baisse de nos consommations de gaz à effet de serre Nouveaux espaces de travail respectant les nouvelles normes Diminuer notre consommation d'eau et de papier.

#### ● TOIP :

il y aurait des audits de la DISI pour les sites arrageois, mise aux normes des câblages informatiques et bascules courant 2024.

#### ● Sécurité :

Il serait prévu la sécurisation des zones administratives en recentrant l'accueil au rez-de-chaussée des centres de finances et changement des centrales d'alarme/contrôles d'accès.

#### ● Accueil :

Prévision de l'agencement des halls d'accueil de Béthune, Lens et Boulogne selon les critères du SRP. Installation de bornes WIFI.





Même si ce dernier point n'a pas été développé, il a été évoqué lors de cette séance :

- Face aux difficultés dans le cadre des inondations ou d'alertes (attentat), la direction nous a indiqué que le bon sens prédominait, que toute situation justifiée serait régularisée par des autorisations d'absence lorsque l'agent se trouve dans l'impossibilité de télétravailler.

**CFTC DDFiP Pas-de-Calais restera à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour la régularisation de vos absences.**

- Pour le CC de Lens : une demande auprès de la Mutuelle de suivi des agents pour un bilan auditif. un échange avec le propriétaire pour un éventuel aménagement d'un local à vélos.



*Connaissez-vous les valeurs de la CFTC ? Elles ont un socle commun : l'humain avant tout. Nous nous rassemblons autour du « Mieux vivre ensemble », ainsi que de la tolérance, du partage et de l'entraide. En un mot comme en cent, voyez Plus grand avec la CFTC.*